

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE
INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ETUDES SUPERIEURES
DU TOURISME

Année universitaire 2007 - 2008



U - PANTHÉON - SORBONNE - 1
UNIVERSITÉ PARIS 1

Master professionnel de GESTION
Mention « TOURISME »
Spécialité GESTION DES ACTIVITES TOURISTIQUES ET
HOTELIERES

I.R.E.S.T. - Université Paris 1
12, place du Panthéon 75231 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01.55. 43. 46.50 & 51 - Fax : 01.55.43.46.55
(International) Tel : (33) 1. 55. 43. 46.50 & 51 - Fax : (33) 1. 55.43.46.55
Bureaux : 6, rue Jean Calvin - 75005 PARIS - 2^e étage
e-mail : irest@univ-paris1.fr
Site Internet : <http://irest.univ-paris1.fr>

Responsable du Master : Pr. Rémy KNAFOU

Responsable de la spécialité G.A.T.H. : F-Xavier DECELLE

Le Master

Le Master se prépare en 2 ans (M1 et M2), soit 4 semestres de scolarité. Le premier semestre constitue un tronc d'enseignement commun aux étudiants des trois parcours de formation (« Gestion des activités touristiques et hôtelières » (domaine Gestion), « Développement et aménagement touristique des territoires » et « Valorisation touristique des sites culturels » (domaine « Sciences Humaines et Sociales »). Il doit permettre d'acquérir les "fondamentaux" de chaque grande discipline du tourisme. Il comporte 225 heures d'enseignement

Le second semestre offre à la fois des enseignements généraux sur le tourisme (dont un prolongement du tronc commun) et l'approfondissement dans la spécialité : Il comporte 240 heures d'enseignements.

Le troisième semestre poursuit l'approfondissement de la spécialité (200 heures d'enseignement).

Le quatrième Semestre est consacré à la soutenance du mémoire professionnel ainsi qu'à un stage.

Les étudiants ayant validé les deux semestres de M1 seront déclarés titulaires d'une Maîtrise en Sciences de Gestion avec la mention Tourisme.

Les étudiants ayant validé les deux semestres de M2 seront déclarés titulaires du Master en Sciences de Gestion avec la mention Tourisme.

Objectifs de la formation

Les objectifs sont de former des cadres capables de s'intégrer dans une équipe, au sein d'une entreprise ou d'un organisme touristique, à la direction d'un établissement, au siège d'une chaîne ou d'un groupe hôtelier.

Emplois de référence

Postes / Missions	Catégories d'entreprises
▪ Cadre intégré à la direction des établissements, ou au siège des chaînes.	▪ Chaînes hôtelières ou de restauration, françaises et étrangères
▪ Cadre d'entreprise développant une fonction "hébergement"	▪ Villages de vacances, résidences de tourisme, croisières, etc.
▪ Cadre (fonction commerciale et marketing, financière, ressources humaines et développement)	▪ Toutes catégories d'entreprises touristiques (secteurs privé et public, parcs de loisirs, équipement culturel à vocation touristique...)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développeur ou manager (gestion financière et commerciale, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutions, sites naturels ou organisation d'événements, de spectacles vivants dans une structure publique ou privée.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargé de mission tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutions culturelles et environnementales, publiques ou privées, au niveau national ou local.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agent de développement ou chargé de mission "tourisme et culture" et "tourisme et environnement" 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collectivités territoriales (commune, département, région, parcs naturels, CDT, CRT, offices de tourisme) et services extérieurs de l'Etat. Il existe également quelques postes de niveau international (Unesco, Union Européenne, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, etc.).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprises extérieures au tourisme développant progressivement des activités intéressant le marché national ou international du tourisme et des loisirs (médias, édition, communication événementielle, etc.).

Conditions d'accès

Les étudiants désirant s'inscrire au Master doivent être titulaires d'un des diplômes suivants :

- **pour l'entrée en M1 : licence de sciences de gestion ou de sciences économiques.** Pourront également se porter candidats :

❶ les étudiants étrangers justifiant d'un diplôme de niveau bac + 3 en gestion et ayant une formation en tourisme de niveau supérieur

❷ les demandeurs d'une validation de leurs acquis professionnels (V.A. / V.A.E.).

- pour l'entrée en M2 : Pour les étudiants ayant obtenu la Maîtrise Tourisme « GATH » de l'IREST à la suite de la validation du M1, le passage à la seconde année de Master se fera **sur dossier**. Pourront également se porter candidats :

❶ les étudiants français ou étrangers justifiant d'un diplôme de niveau bac + 4 en gestion et ayant suivi des enseignements en tourisme d'un niveau équivalent à ceux dispensés en M1.

❷ les demandeurs d'une validation de leurs acquis professionnels (V.A. / V.A.E.).

Pour tous ces candidats, l'admission en seconde année de Master (M2) se fera sur examen de leur dossier, suivi éventuellement d'un entretien avec un jury.

Nombre de places disponibles

La formation est accessible à des promotions de 25 étudiants par année

Organisation de la scolarité

Les cours du premier semestre commenceront le 1er octobre 2007. Les enseignements sont constitués de cours théoriques, assurés par des professeurs d'Université et des experts, de séminaires d'applications, conférences et visites d'entreprises, de séminaires de préparation à la recherche.

Durant le premier semestre de M2, il sera demandé à l'étudiant de rédiger un mémoire de recherche (pouvant être déjà initié en M1) sur un sujet professionnel à la demande d'un organisme professionnel, d'une institution touristique, d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise touristique. Ce mémoire sera co-dirigé par un enseignant en poste à l'IREST et par un professionnel. Il fera l'objet d'une soutenance dans le courant du deuxième semestre devant un jury composé d'un enseignant de l'IREST et du professionnel qui aura co-dirigé le mémoire.

Le stage obligatoire

Le second semestre de la seconde année de Master sera consacré, pour les étudiants n'ayant pas opté pour le régime de l'apprentissage (cf. infra), à un stage professionnel d'une durée minimale de 3 mois. Le choix du stage devra être soumis à l'approbation du directeur de l'IREST.

L'expérience de stage sera évaluée à partir de la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage devant un jury où sera invité un représentant de l'entreprise ou de l'administration dans laquelle s'est effectué le stage.

Apprentissage

Depuis la rentrée 2006 la modalité "apprentissage" est mise en œuvre pour les deux années de ce Master professionnel. Une dizaine d'étudiants de la spécialité peuvent suivre cette formation en alternance suivant les termes de la convention entre l'IREST, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) Stephenson et la Région Ile-de-France.

Moyens matériels.

Les étudiants disposent pendant leur scolarité d'une salle informatique dont les ordinateurs permettent l'accès à Internet et sont équipés actuellement de logiciels appropriés.

Dans le cadre de leurs recherches, les étudiants ont également accès aux possibilités offertes par le « portail tourisme » réalisé en collaboration avec le CFA Stephenson. Ce centre de ressources permet d'effectuer une veille technologique sur le tourisme à laquelle seront associés les étudiants du Master.

<p style="text-align: center;">PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS SPECIALITE "GESTION DES ACTIVITES TOURISTIQUES ET HÔTELIÈRES"</p>

Premier semestre M1

U.E. 1 : Les outils institutionnels et juridiques de l'action touristique :

40 heures (6 crédits)

- Droit public appliqué au secteur touristique *15 heures*
- Droit privé appliqué au secteur touristique *15 heures*
- Droit communautaire appliqué aux activités touristiques *10 heures*

U.E.2 : Les outils économiques de l'action touristique :

40 heures (6 crédits)

- Les concepts fondamentaux de l'économie du tourisme *20 heures*
- Les fondements du Marketing touristique *20 heures*

U.E.3 : Terminologie anglaise des métiers du tourisme

25 heures (2 crédits)

- Terminologie anglaise des métiers du tourisme *25 heures*

U.E.4 : les système du tourisme et du patrimoine

70 heures (10 crédits)

- Les systèmes d'acteurs du tourisme *12 heures*
- Connaissance de l'économie touristique : acteurs publics, outils et méthodes d'observation *13 heures*
- Patrimoine culturel, patrimoine naturel : quels enjeux aujourd'hui ? *20 heures*
- atelier de mise en situation sur le terrain *15 heures*
- Méthodologie de la recherche, pratique du projet de recherche *10 heures*

U.E.5 : Territoires, stratégies de territoire et développement durable

50 heures (6 crédits)

- Géographie du tourisme *25 heures*
- Management de territoires dans le cadre de développement durable *25 heures*

Total

225 heures
(30 crédits)

Second semestre M1

U.E. 1 : Sites et marchés touristiques

40 heures

(5 crédits)

- les marchés du tourisme *20 heures*
- la mise en tourisme des sites *20 heures*

U.E. 1 : Gestion des établissements

110 heures

(15 crédits)

- Gestion hôtelière *20 heures*
- Organisation des voyages, principes et méthodes *20 heures*
- Droit social et entreprise touristique *15 heures*
- Marketing hôtelier *15 heures*
- Gestion des marques touristiques et hôtelières *25 heures*
- Management de l'interculturel (en anglais) *15 heures*

U.E. 2 : Stratégies et politiques du tourisme

90 heures

(10 crédits)

- Stratégies des firmes touristiques *dont :* *50 heures*
 - Stratégies concurrentielles (30)
 - Stratégies marketing (20)
- Politiques européennes comparées du tourisme *20 heures*
 - Politiques communautaires (10)
 - Exemples nationaux de pays de l'UE (10)

- Le tourisme international 20 heures

Total **240 heures**
(30 crédits)

Troisième Semestre M2

U.E. 1 : Gestion des établissements et des sites **115 heures**
Gestion hôtelière avancée (16 crédits)

- Gestion hôtelière avancée *dont* : 60 heures

- Organisation administrative et comptable (15)
- Yield management (15)
- Gestion des ressources humaines (15)
- Financement des entreprises hôtelières (15)

- Gestion des équipements et sites culturels 20 heures

- Commercialisation des produits touristiques 20 heures

- Intermédiation et e-tourisme 15 heures

U.E. 2 : Conduite et suivi de projets touristiques **85 heures**
(14 crédits)

- Management des destinations touristiques 15 heures

- L'innovation touristique 10 heures

- Montage et financement de projets touristiques 25 heures

- Développement touristique durable 20 heures

- Séminaire de méthodologie de la recherche 15 heures

Total **200 heures**
(30 crédits)

Quatrième Semestre :

Soutenance du mémoire professionnel	<i>(15 crédits)</i>
Stage	<i>(15 crédits)</i>
Total	<i>(30 crédits)</i>

Equipes et Laboratoires d'accueil appuyant le Master

Si le Master professionnel n'a pas une vocation à former des chercheurs, les étudiants devront pouvoir s'appuyer sur des centres de recherche afin de préparer leur mémoire :

- La Chaire UNESCO "Culture - tourisme - développement" de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et son réseau UNITWIN associé (Coordonnateur : Pr. Bernard MORUCCI)
- Le Laboratoire d'Expertise et de Recherche sur le Tourisme (Directeur : Pr. Rémy KNAFOU), intégré désormais à l'équipe M.I.T., laboratoire commun aux universités de Paris VII et de Paris I
- Avec l'appui de la direction des études du Ministère du Tourisme et celui du Comité Régional du Tourisme d'Ile de France l'IREST ont créé, en 2004, un réseau de chercheurs sur le tourisme qui a vocation à s'étendre à l'échelle nationale.

Ce réseau de chercheurs tient régulièrement des séminaires de recherche, organise des colloques et effectue des publications de travaux de recherche.

Modalités d'évaluation

La présence aux cours, séminaires, conférences et visites extérieures est obligatoire. Chaque discipline fait l'objet d'un contrôle continu et d'un examen semestriel, stage et dossier de recherche étant pris en compte dans l'évaluation des étudiants.

Conseil de perfectionnement

Les orientations pédagogiques du Master seront suivies par un conseil de perfectionnement réunissant pour moitié les universitaires et pour moitié les professionnels enseignants dans le diplôme. Il pourra entendre les représentants des étudiants.

Lieu(x) d'enseignement

Les cours ont lieu, en principe, au 6, rue Jean Calvin, et, à la Sorbonne, certaines applications pouvant avoir lieu dans des établissements culturels et touristiques d'Ile-de-France.

Bourses

UNIVERSITE DE PARIS 1 - PANTHEON - SORBONNE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2007/2008

DEMANDE DE BOURSE

MASTER RECHERCHE ET PROFESSIONNEL, AGREGATION (2^{ème} phase
uniquement)

SERVICE PUBLIC (2^{ème} phase uniquement)

1^{ère} PHASE :

Les demandes de bourses et de logement en résidence universitaire se font au moyen du dossier social étudiant en se connectant du **12 juin au 30 septembre** sur le 3614 code SITAP*DSE ou sur internet : <http://www.crous-paris.fr>

2^{ème} PHASE : (connecté ou non connecté)

Les dossiers de demandes de bourses sur critères universitaires doivent être retirés au

Service des bourses, à partir du lundi 3 septembre 2007

Ces dossiers peuvent être envoyés par courrier

- joindre une enveloppe A4, affranchie à 0,86€ libellée à votre nom et adresse

*La date limite de dépôt du dossier est
impérativement fixée au 15 octobre 2007
Aucun dossier incomplet ne sera accepté*

SERVICE DES BOURSES

Bureau B11.13 - Centre Pierre Mendès France

90, rue de Tolbiac - 75013 PARIS

Tél. : 01.44.07.88.33 ou 86.93 ou 86.94 - Fax : 01.44.07.86.42

e-mail : bourses@univ-paris1.fr

MASTER GESTION, Mention Tourisme, Spécialité "Gestion des activités touristiques et hôtelières"

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention Tourisme, Spécialité "Développement et aménagement touristique des territoires"

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention Tourisme, Spécialité "Valorisation touristique des sites culturels"

PREPARATION DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2007

- vendredi 6 avril 2007 : plaquettes et dossiers de candidature disponibles sur site internet <http://irest.univ-paris1.fr>

Master 1^{ère} année

Lundi 25 juin 2007, dernier délai, à 16 heures : remise des dossiers de candidature

Un voyage d'études sera organisé en début de formation dans le cadre d'une session d'intégration. Des renseignements complémentaires seront communiqués ultérieurement

Master 2^{ème} année

2^{ème} session de sélection

- **Remise des dossiers de candidatures au secrétariat de l'IREST le mercredi 19 septembre 16 heures, dernier délai.**
- **Entretiens : les mardi et mercredi 18-19 septembre 2007**

Une 3^{ème} session de sélection pourrait être envisagée mi-septembre sous réserve de place disponible

Une 3^{ème} session de sélection pourrait être envisagée mi-septembre sous réserve de place disponible

☑ Jury de V.A.E. et V.A. (Master 1^{ère} et 2^{ème} année)

- **Remise des dossiers de candidatures au secrétariat de l'IREST le mercredi 29 août.**
- **Entretiens les jeudi 6 et vendredi 7 septembre.**

RENTREE UNIVERSITAIRE LE LUNDI 1er OCTOBRE 2007

Validation des Acquis / Validation des Acquis de l'Expérience en Master Tourisme "Gestion des activités touristiques et hôtelières"

▪ En ce qui concerne ...

- les candidat(e)s souhaitant entrer en 2e année d'une des spécialités du Master Professionnel "Tourisme", dans le cas présent "Gestion des activités touristiques et hôtelières" alors qu'ils / elles ne disposent pas du diplôme / titre normalement requis (démarche de **Validation d'Acquis** ou V.A.),
- et les candidat(e)s souhaitant obtenir certaines parties, voire la totalité de la 2e année d'une des spécialités du Master Professionnel "Tourisme" (démarche de **Validation des Acquis de l'Expérience**, ou V.A.E.),

... il est demandé de prendre contact avec la Cellule Reprise d'Etudes de Paris 1 :

des réunions d'informations générales auront lieu régulièrement tout au long du 1er et du 2d semestre les 1er et 3e **lundis** de chaque mois ; toutes se dérouleront au 90 rue de Tolbiac : Paris 13e (M° : ligne 7, arrêt "Tolbiac" ou ligne 14 "Bibliothèque Nationale" / Bus : 62 ou 83)
12e étage (ascenseur jaune) Salle C 12.06, de 17h30 à 20h30 environ.

Informations sur les conditions à remplir / la démarche à suivre / le calendrier / le dossier de VA / les possibilités d'accompagnement / etc.

* par mail : reva@univ-paris1.fr

* par téléphone :

- **le matin** de 9h à 12h30 au 01 44 07 86 79, M. **Christophe BACQUET**

- **l'après-midi** de 14h à 17h au 01 44 07 89 87, Mme **Odile ABADIE** (Reprise d'Etudes et Validation d'Acquis, bureau C.19.03)

* par courrier :

Cellule Reprise d'Etudes et Validation d'Acquis / Centre d'Education Permanente
Université Paris 1 / 90 rue de Tolbiac / 75634 Paris Cedex 13

Lors de tout contact, merci de joindre un CV.

▪ Des informations plus détaillées sont données sur le site Internet de Paris 1 :

<http://www.univ-paris1.fr>

Accès direct à la Cellule Reprise d'Etudes et Validation d'acquis

<http://www.univ-paris1.fr/services/reva/rubrique68.html>

▪ **Les dossiers complets doivent être parvenus au plus tard à l'I.R.E.S.T. le mardi 29 août 2007 à 17h.**

Un dossier complet est un dossier "papier", à l'exclusion de toute version électronique, composé pour les candidats en **"V.A." & "V.A.E."**

* du dossier "DEMANDE DE VALIDATION D'ACQUIS" de la Cellule Reprise d'Etudes et Validation d'Acquis, du " DOSSIER DE CANDIDATURE en deuxième année du Master Professionnel Tourisme" de l'I.R.E.S.T. et des documents demandés dans ces dossiers.

IMPORTANT

Vous devez préciser

- **si votre candidature s'applique à la 1^{ère} ou 2^e année** du Master Tourisme ;
- **la spécialité du Master Tourisme (ici "GATH")** qui correspond à votre candidature.

Jury de V.A.E. et V.A. : Entretiens les jeudi 6 et vendredi 7 septembre.

(le relevé de décision étant communiqué individuellement à chaque candidat par courrier postal avant le lundi 17 septembre 2007)